

Objet : révision de la réglementation routière,
et report de la Loi sur l'éthylotest.

LETTRE OUVERTE à :

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et MM. les législateurs et tous autres
élus de la **République Française**.

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez l'exaspération ressentie par une majorité de citoyens devant une législation où l'arbitraire et l'absurde l'emportent largement sur la justice et la recherche d'une meilleure sécurité routière. C'est pourquoi nous vous demandons, à titre de "geste immédiat d'intelligence et de compréhension", **le report de l'application** de la Loi mise en oeuvre le 01 juillet dernier sur l'obligation de posséder un éthylotest dans tous les véhicules motorisés. Même la "**Ligue contre la violence routière**", qui défend les victimes de la route, la juge inappropriée.

D'autre part nous prenons ici l'occasion de vous saisir d'une **demande formelle de révision** de l'ensemble de notre réglementation routière qui est aujourd'hui contraire en de très nombreux points aux dispositions les plus basiques des "Droits de l'Homme" et de notre Constitution.

Nous attaquons notamment formellement le non-respect par l'ensemble de ce dispositif législatif et réglementaire de **deux principes essentiels** de la justice de **tout pays démocratique** (ce qui conduit à des sanctions aussi **invalidantes qu'illégitimes** sur des millions de citoyens) :

- l'**unicité** d'une sanction et son rattachement **exclusif** à l'acte qui a entraîné son application (**contraire** au cumul des retraits de points),
- la **proportion** de la sanction avec la **gravité** de l'acte l'ayant entraînée (**bafoüée** par la plupart des sanctions appliquées).

Et nous demandons d'autre part **un moratoire sur les invalidations de permis** contestées de bonne foi et ne comportant **aucune** infraction de caractère grave (**délit routier**), jusqu'à un examen sérieux des arguments de contestation.

Nous sommes à votre disposition pour participer à une réflexion véritablement "démocratique" sur ces questions et vous fournir nos premières suggestions. Il vous appartiendra de montrer que vous êtes réellement "à l'écoute des citoyens".

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments citoyens et attentifs.

Le Président
Denis Bigeard

